

➔ Quels avantages pour les collectivités à promouvoir le vélo ?

Favoriser la pratique du vélo a des **avantages économiques** pour les collectivités. En effet, les aménagements cyclables sont plus économiques que les aménagements routiers :

Le coût d'un km d'aménagement en € (ADETEC, 2012) :		
Voiture	Autoroute urbaine : 50 à 100 millions	Autoroute de campagne : 5 à 10 millions
Vélo	Piste cyclable : 500 000 à 2 millions	Bande cyclable : 50 000 à 200 000

D'après une étude menée en 2017, par l'AURM, en terme de coût de construction :

1 km d'autoroute urbaine = 5 km de tramway = 250 km de pistes cyclables

Mettre en place des **stationnements vélos**, plutôt que des stationnement automobile est également plus économique. Ainsi « **l'installation d'un arceau vélo est 50 fois moins coûteuse que l'aménagement d'une place de stationnement voiture dans un parking en surface** ». Avec 5 M €, la collectivité pourrait créer 8 300 places de stationnement vélo couvert contre seulement 330 places de stationnement voiture en ouvrage (AURM, 2017).

Le coût des infrastructures peut varier énormément selon le coût du foncier, des déplacements de réseaux (gaz, eau, électricité, télécom), de l'insertion urbaine, de la pollution des sols.... Les ratios présentés indiquent des ordres de grandeur pour une situation standard. Ils sont donc à manier avec précaution. Ils ne prennent pas en compte le coût du foncier (AURM, 2017).

Ordre de grandeur coût du stationnement à la place

	Catégorie de stat.	Coût à la place (en euros)	Surface occupée par 1 place (en m ²)	Surface occupée par 1 000 places (en hectares)
Voiture	Stat. parking en ouvrage 	15 000€	25 m ² <small>Accès compris</small>	0,5 ha <small>hypothèque site de 5 m²voitures</small>
	Stat. parking en surface 	2 500€	25 m ² <small>Accès compris</small>	2,5 ha
	Stat. le long du trottoir 	1 000€	10 m ²	1,0 ha
Vélo	Stat parking couvert vélo 	600 €	0,8 m ² <small>Places sur 2 niveaux</small>	0,08 ha
	Arceau vélo 	50 €	0,8 m ² <small>2 places par arceau (voir arceau)</small>	0,08 ha <small>2 places par arceau espaces de 80 cm</small>

L'installation d'un arceau vélo est 50 fois moins coûteuse que l'aménagement d'une place de stationnement voiture dans un parking en surface.

Source des données : Vicolité n° 4 – décembre 2016 – Jubicy.

De plus, l'espace libéré de l'emprise de la voiture pourrait servir à d'autres fonctions urbaines (habitation, jeux, espaces de nature, etc), apportant une **plus-value au territoire**. Le vélo rend les villes **agréables à vivre** et attire ainsi les populations soucieuses du cadre de vie. En suscitant, **la rencontre et les échanges**, le vélo est propice à la **création économique**. Dès lors, le vélo apparaît comme un **vecteur de prospérité et de la croissance économique des villes**. Promouvoir le vélo est également bénéfique pour **l'attrait touristique** du territoire et a des bénéfices pour la collectivité en tant qu'**employeur** [pour + d'infos : voir Fiches 18 & 11].

[Source : Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne - 2017]

